

DIGITALES ARCHIV

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft
ZBW – Leibniz Information Centre for Economics

Artis, Amélie; Bouchard, Marie J.; Rousselière, Damien

Book

L' économie sociale compte-t-elle? Comment la compte-t-on? : représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques

Provided in Cooperation with:

International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy (CIRIEC), Liège

Reference: Artis, Amélie/Bouchard, Marie J. et. al. (2015). L' économie sociale compte-t-elle? Comment la compte-t-on? : représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques. Liège : CIRIEC.

This Version is available at:

<http://hdl.handle.net/11159/53>

Kontakt/Contact

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft/Leibniz Information Centre for Economics
Düsternbrooker Weg 120
24105 Kiel (Germany)
E-Mail: [rights\[at\]zbw.eu](mailto:rights[at]zbw.eu)
<https://www.zbw.eu/>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Dieses Dokument darf zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen. Sofern für das Dokument eine Open-Content-Lizenz verwendet wurde, so gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der Lizenz gewährten Nutzungsrechte. Alle auf diesem Vorblatt angegebenen Informationen einschließlich der Rechteinformationen (z.B. Nennung einer Creative Commons Lizenz) wurden automatisch generiert und müssen durch Nutzer:innen vor einer Nachnutzung sorgfältig überprüft werden. Die Lizenzangaben stammen aus Publikationsmetadaten und können Fehler oder Ungenauigkeiten enthalten.

<https://savearchive.zbw.eu/termsfuse>

Terms of use:

This document may be saved and copied for your personal and scholarly purposes. You are not to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public. If the document is made available under a Creative Commons Licence you may exercise further usage rights as specified in the licence. All information provided on this publication cover sheet, including copyright details (e.g. indication of a Creative Commons license), was automatically generated and must be carefully reviewed by users prior to reuse. The license information is derived from publication metadata and may contain errors or inaccuracies.

WORKING PAPER

***L'économie sociale compte-t-elle ?
Comment la compte-t-on ? Représentations de
l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques***

Amélie ARTIS, Marie J. BOUCHARD & Damien ROUSSELIERE

CIRIEC N° 2015/02



CIRIEC activities, publications and researches are realised
with the support of the Belgian Federal Government - Scientific Policy
and with the support of the Belgian French Speaking Community - Scientific Research.

Les activités, publications et recherches du CIRIEC sont réalisées
avec le soutien du Gouvernement fédéral belge - Politique scientifique
et avec celui de la Communauté française de Belgique - Recherche scientifique.

This working paper is indexed and available
in SSRN and RePEC

Ce working paper est indexé et disponible
dans SSRN et RePEC

ISSN 2070-8289

© CIRIEC

No part of this publication may be reproduced.

Toute reproduction même partielle de cette publication est strictement interdite.

***L'économie sociale compte-t-elle ? Comment la compte-t-on ?
Représentations de l'économie sociale
à travers les indicateurs statistiques****

Amélie Artis¹, Marie J. Bouchard² & Damien Rousselière³

La version finale de ce texte sera publiée en anglais sous le titre « Does the social economy count? How do we count it? Representations of the social economy through statistical indicators » dans le 6^{ème} ouvrage de la Collection 'Economie sociale et Économie publique', Peter Lang, 2015.

Working paper CIRIEC N° 2015/02

* Texte de la communication présentée à la 4^{ème} Conférence internationale de Recherche en Economie sociale du CIRIEC "Social economy on the move... at the crossroads of structural change and regulation", Université d'Anvers (Belgique), 24-26 octobre 2013.

¹ Maître de conférences, Sciences Po Grenoble, France (Email : amelieartis@yahoo.com).

² Professeure, École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal, et CIRIEC-Canada.

³ Maître de conférences habilité à diriger des recherches (HDR), Agrocampus Ouest, France.

Résumé

La production de statistiques sur l'économie sociale (ÉS) vise à quantifier son poids et à exposer son rôle dans l'économie en vue de la rendre plus visible et mieux la connaître (UN 2003). Toutefois, l'économie sociale est un concept encore relativement nouveau dans le monde de la statistique nationale. Plusieurs enjeux sont soulevés, notamment l'établissement du périmètre de la population statistique et l'application de classifications appropriées. L'un des enjeux est celui des indicateurs économiques. Les indicateurs standard reflètent une partie de la réalité mais laissent aussi une part de ce que produit l'ÉS dans l'ombre. De plus, les indicateurs économiques ne tiennent pas bien compte d'aspects particuliers des entreprises de l'ÉS. Ce texte s'intéresse aux représentations de l'économie sociale qui découlent des indicateurs employés dans différentes études statistiques sur l'économie sociale. Nous exposons en premier lieu notre perspective sur les indicateurs statistiques, vus comme des construits sociaux. En second lieu, sur la base d'une analyse d'études statistiques menées entre 2005 et 2012, nous décrivons les principales sources de données et en exposons certaines de leurs forces et faiblesses. Enfin, nous repérons les principales conceptions de l'économie sociale que les indicateurs suggèrent plus ou moins explicitement. Trois figures de l'ÉS en ressortent : celle d'un acteur économique à part entière, représentant une part significative de la production dans plusieurs secteurs d'activités ; celle d'un modèle économique spécifique qui articule entre elles différentes ressources ; et celle d'une économie territorialisée.

Mots-clés : économie sociale, mesure statistique, représentation sociale, compte satellite.

Abstract

Producing stats on the social economy (SE) aims to quantify its weight and show its role within the economy in order to give it more visibility and to produce knowledge about it (UN 2003). However, social economy is a relatively new concept in the world of economic statistics. Many issues arise, such as establishing the perimeter of the statistical population and finding appropriate classifications. One of these issues has to do with economic indicators. Standard economic indicators reflect part of the reality but also partly leave out some of what the SE produces. Most important, standard economic indicators do not take well into account particular aspects of SE enterprises. Nonetheless, the actual production of statistics manages to draw portraits that outline various aspects of the SE. This paper discusses the representations of the SE that such indicators depict. We first expose our perspective on statistical indicators, viewed as social constructs. Second, based on the analysis of reports exposing the social economy between 2005 and 2012, we describe the main data sources for producing stats for the social economy and expose some of their strengths and weaknesses. Lastly, we outline the various underlying conceptions of the SE that indicators implicitly suggest. Three figures of the SE are observed: that of a fully-fledged economic actor, representing a significant share of the economic output in many sectors of activity; that of a specific economic model that combines different resources; and the figure of a territorialized economy in order to respond to the needs of the population.

Keywords: social economy, statistical measure, social representation, satellite account.

*Utilisant des méthodes connues de lui seul, notre enquêteur
nous a rapporté de fort intéressantes statistiques.*
Marcel Gotlib et René Goscinny⁵, Dingodossiers

Introduction

La production de statistiques en économie sociale a pour objectif d'en quantifier le poids (Salamon et Dewees, 2002), de répondre à un manque de visibilité (Fecher et Sak, 2011) et ainsi d'améliorer la connaissance du champ (UN, 2006). Compter et évaluer sont des étapes essentielles afin de connaître l'économie sociale et de mieux en comprendre la place et le rôle. La statistique a aussi une perspective pragmatique, permettant de développer et d'évaluer les politiques publiques destinées à l'économie sociale aux différents échelons territoriaux, nationaux et internationaux (Statistics New Zealand, 2004, London Economics, 2008).

Cependant, l'économie sociale constitue un concept relativement nouveau dans le champ de la statistique nationale. Plusieurs enjeux apparaissent, tel le périmétrage de la population statistique (Bouchard *et al.*, 2011) et l'emploi de catégories classificatoires appropriées (Bouchard, Ferraton *et al.*, 2008). L'un de ces enjeux concerne les indicateurs. Les indicateurs économiques standard reflètent une partie de la réalité couverte par l'économie sociale (comme le chiffre d'affaires ou l'emploi) mais ils laissent aussi dans l'ombre une autre partie de ses spécificités (production non monétaire ; articulation de ressources marchandes et non marchandes ; internalisation des questions sociales ; réduction des externalités environnementales ; etc.).

La production actuelle de statistiques sur l'économie sociale réussit néanmoins à dresser des portraits qui soulignent certains aspects de sa production. Cet article s'intéresse aux représentations de l'économie sociale qui découlent des indicateurs employés dans différentes études statistiques produites sur l'économie sociale dans le monde. Nous exposons en premier notre point de vue sur les indicateurs statistiques, que nous considérons comme des construits sociaux. Ensuite, à partir de l'analyse comparative de recherches sur l'économie sociale produites dans les cinq continents, nous décrivons les principales sources de données employées, montrant leurs forces mais aussi leurs limites. Enfin, nous repérons les principales conceptions de l'économie sociale que les indicateurs suggèrent plus ou moins explicitement.

L'analyse permet en outre de mettre en lumière les principales tendances en matière de méthodologies et de représentations de l'économie sociale. Nous avons porté une attention toute particulière aux méthodes et résultats les plus innovants. Ces tendances ont été analysées à la lumière des cadres théoriques de l'économie sociale. Enfin, ces résultats ont été replacés dans les débats plus analytiques et théoriques propres au champ de la production de statistiques.

⁵ Auteurs français contemporains de bandes humoristiques et satiriques.

Encadré n° 1 : Méthodologie

La production de statistiques sur l'économie sociale regroupe aujourd'hui plusieurs travaux différents en termes de méthode (comptes satellites, observations, enquêtes, portraits, etc.) et de périmètre (secteur sans but lucratif, coopératives et mutuelles, entreprises sociales). Pourquoi existe-t-il une telle diversité ? Comment l'économie sociale est-elle prise en considération dans les statistiques économiques conventionnelles ? Ces outils sont-ils pertinents pour quantifier le poids et évaluer le rôle de l'économie sociale dans l'économie ? Dans quelle mesure cette production rend-elle compte des spécificités de l'économie sociale ? Nous tenterons de répondre à ces questions à partir de l'étude des travaux statistiques produits sur l'économie sociale à travers le monde.

Ce travail s'appuie sur une recension de travaux statistiques sur l'économie sociale dans plusieurs pays : Angleterre, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Espagne, France, Nouvelle Zélande, Suisse, Portugal. Il prend aussi en compte les travaux dans des projets internationaux coordonnés par l'ONU et par le réseau du CIRIEC concernant l'Europe. En raison de contraintes linguistiques⁶, seuls les travaux en anglais, français, espagnol et portugais ont été analysés.

Pour chaque étude recensée, nous avons identifié les objectifs du travail statistique, le périmètre d'observation, les indicateurs utilisés et les résultats statistiques et analytiques proposés. Cette analyse a pour but de répondre aux principales questions :

- Dans quelle mesure ces travaux statistiques prennent-ils en compte les spécificités de l'économie sociale ? Comment permettent-ils de la comparer au reste de l'économie ? Dans quelle mesure les choix méthodologiques influencent-ils les représentations de l'économie sociale ?
- Quels sont les concepts explicites ou implicites qui sous-tendent ces indicateurs ? Comment reflètent-ils les particularités de l'économie sociale ? Y a-t-il des controverses à leur sujet ?
- Quelles sont les méthodes de collecte et de traitement des données ? Quelle est la qualité des indicateurs ?

⁶ Par exemple, les travaux rédigés en allemand ou en roumain n'ont pas pu être traités.

1. La production de statistiques sur l'économie sociale : une question de méthode ?

Depuis quelques décennies, l'économie sociale est reconnue comme un joueur de plus en plus important dans les économies industrialisées de même que dans les économies qui émergent ou qui cherchent à se développer. Tant pour les acteurs du terrain que pour les décideurs publics, mieux connaître la réalité empirique de l'économie sociale est donc devenu une nécessité, et le recours à des portraits statistiques d'envergure s'impose. Or, l'économie sociale est un objet relativement nouveau pour la statistique et elle demeure encore faiblement codifiée. Qui plus est, les méthodologies et les indicateurs standard de la comptabilité nationale sont souvent insuffisants pour bien rendre compte de cette forme d'économie. D'autres méthodologies et d'autres indicateurs sont nécessaires.

L'un des enjeux de la production de statistiques sur l'économie sociale est d'en quantifier le poids économique à partir d'une représentation qui soit comparable à l'échelle internationale. L'autre enjeu, qu'on pourrait dire paradoxal vis-à-vis du premier, est de rendre compte de la spécificité de l'économie sociale dans ses dimensions autres qu'économiques, au sens strict, et dans le rôle qu'elle joue dans les différents contextes où elle se développe. La mesure de ces dimensions est importante pour la reconnaissance de l'économie sociale afin d'éviter qu'elle soit confondue de manière trop simpliste avec un instrument des pouvoirs publics, ou qu'elle soit méprise et banalisée dans la comparaison avec d'autres agents traditionnels du marché (phénomènes d'isomorphisme institutionnel (DiMaggio et Powell, 1983)). Les questions qui se posent alors concernant les statistiques sur l'économie sociale ont trait : 1) à la qualité des indicateurs standard vs celle d'indicateurs spécifiques ; 2) aux avantages d'approches fines et ancrées dans réalités spécifiques et locales vs ceux de mesures qui permettent la comparaison avec le reste de l'économie et avec les réalités d'économie sociale nationales d'autres régions ; 3) aux rapports coûts – bénéfices de différentes méthodologies en fonction des objectifs visés.

La première préoccupation des mesures statistiques sur l'économie sociale est d'en mesurer la participation et le poids dans l'économie : part du produit intérieur brut (PIB), part de l'emploi, part des secteurs d'activité. Bien qu'on ne puisse pas attendre des catégories statistiques standard plus que ce qu'elles ont pour objectif de faire, leur unique utilisation ne permet pas de prendre en considération certaines autres contributions de l'économie sociale, notamment les dimensions socio-économiques et socio-politiques telles l'engagement civique, l'activité politique, l'innovation sociale. De plus, la production de statistiques actuelles sur l'économie sociale s'appuie à la fois sur une approche *top down*, avec les comptes satellites, et sur une approche *bottom up*, avec les observatoires régionaux ou les recherches par enquêtes. Il n'est pas toujours facile de mettre ces deux approches en cohérence ou de les utiliser pour établir

des comparaisons. Comme nous le verrons, la quantification produit plusieurs représentations différenciées de l'économie sociale.

La production de statistiques sur l'économie sociale s'inscrit du reste pleinement dans les problématiques de la comptabilité nationale et dans son évolution. Les statistiques des comptes nationaux sont des outils de coordination qui reposent sur des conventions (Chiapello et Desrosières, 2006 ; Gadrey, 2006). Les indicateurs statistiques résultent en effet de compromis situés institutionnellement, c'est-à-dire de choix qui dépendent des caractéristiques socio-économiques, sociopolitiques et socioculturelles du contexte dans lequel ils sont créés. Selon Chiapello et Desrosières (2006), la comptabilité nationale s'est d'abord construite entre 1940 et 1960 dans une approche de métrologie afin d'être des « outils de preuve et de mesure du réel ». Par la suite, l'analyse des comportements stratégiques (*positive accounting theory*) prédomine, dans laquelle la réalité « ne préexiste pas [plus] à la mesure » et elle est « produite par la quantification ».

La mesure statistique est donc une construction sociale. Les indicateurs de la comptabilité nationale cristallisent de manière assez homogène, à une période donnée, la représentation dominante de l'économie. Mais celle-ci est sujette à controverses. Les représentations économiques de l'économie dans les statistiques nationales sont l'objet de débats concernant notamment la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz *et al.* 2009). Par exemple, pour mesurer la richesse et le bien être d'un pays, on propose aujourd'hui des indicateurs alternatifs à ceux du PIB (Gadrey et Jany-Catrice, 2005). Bien qu'il n'y ait pas encore de consensus international à leur égard, ces outils témoignent de la nécessité d'aller au-delà des mesures économiques standard, notamment pour rendre compte d'autres dimensions du bien-être et du progrès, tels les indicateurs sociaux de bien-être (autonomie, équité, santé, cohésion sociale), les loisirs, l'environnement, le bonheur, etc.

Plusieurs des propositions d'indicateurs alternatifs témoignent de préoccupations qui recoupent les pratiques de l'économie sociale. Voir ainsi : l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui mesure la santé et l'éducation ; l'indice de progrès véritable (IPV) développé aux Etats-Unis, qui inclut notamment le bénévolat ; le World Values Survey initié en Suède, qui s'intéresse aux valeurs comme la démocratie ; l'indice vivre mieux de l'OCDE, qui inclut des dimensions telles la communauté et la gouvernance ; la mise en place d'indicateurs de développement durable suite au Sommet de Rio des Nations unies ; etc. (Gadrey et Jany-Catrice, 2005 ; Boarini, Yohansson et Mira D'Ercole, 2006 ; Bova, 2008 ; Gignac et Hurteau, 2011). Ceci montre que le développement et la stabilisation de nouveaux indicateurs est possible, en dépit des différentes conventions sur la richesse. La construction sociale d'indicateurs

de la richesse économique prend ainsi progressivement en compte la mesure de la richesse que l'on pourrait qualifier, en résumant, de « sociale ». L'évolution des indicateurs standard pour mesurer la richesse des pays et le développement d'indicateurs pour l'économie sociale sont deux pistes qui pourraient un jour se croiser.

L'histoire de la comptabilité nationale révèle aussi des différences conceptuelles dans la construction de l'observation : soit une logique descendante (*top down*) partant des agrégats, soit une logique ascendante (*bottom up*) à partir de l'observation locale. En outre, les différentes approches conceptuelles des liens micro-macro jouent un rôle clé (Vanoli, 2002). La logique descendante s'appuie sur des agrégats supposant que les régularités observées au niveau macroéconomique rendent possible la prévision. La logique ascendante se construit au contraire au niveau des agents économiques élémentaires, le reste s'obtenant par agrégations successives. Ces différences s'observent aussi dans les statistiques produites sur l'économie sociale, ce qui donne lieu à différentes postures de construction des indicateurs, entre l'approche des comptes satellites et l'approche par l'observation.

Ces rappels sont importants puisque l'économie sociale est un concept relativement nouveau pour la statistique, qui en conséquence manque de repères en la matière. S'interroger sur la production de statistiques sur l'économie sociale suppose d'analyser en premier lieu les représentations qui sous-tendent cette production. Puis, il s'agit d'étudier la quantification, les classements, la collecte et le traitement des données qui conditionnent ce qui est mesurable (Desrosières, 2008). Enfin, les résultats statistiques doivent être analysés à la lumière des spécificités de l'économie sociale, en tant que forme particulière d'économie qui encastre des dimensions politiques et sociales (Laville, Lévesque et Mendell, 2007).

2. Les différentes méthodes de production de statistiques sur l'économie sociale

La production de statistiques sur l'économie sociale est aujourd'hui menée sur les différents continents (Afrique, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Asie, Europe Océanie) intégrant des pays du Nord (Allemagne, Belgique, Canada, Grande Bretagne, etc.) comme du Sud (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Pakistan, Thaïlande, etc.). Ces travaux se réfèrent à différents périmètres de l'économie sociale : secteur sans but lucratif, économie sociale (coopératives, mutuelles, associations et fondations), entreprises sociales (incluant ou non les statuts d'entreprises classiques), économie solidaire (dont une partie d'entreprises informelles), etc. La recension de la production de statistiques sur l'économie sociale met en lumière la présence de plusieurs méthodologies, qui se regroupent en deux grandes approches, celle des comptes satellites et celle de

l'observation statistique sous forme de portraits. Les objets couverts sont également variés d'une étude à l'autre.

Cette diversité prend sens du fait de la nature particulière de l'économie sociale, qui se définit par son fort ancrage dans les besoins et dans les dynamiques institutionnelles des milieux où elle se développe. D'ailleurs, à l'échelle nationale, ces approches ne s'opposent pas nécessairement, étant souvent complémentaires entre elles, comme c'est le cas dans plusieurs pays (par exemple : Canada, France ou Italie). La variété observée dans les études témoigne néanmoins aussi de débats sur les méthodes et sur les indicateurs en général, et sur la comptabilité nationale en particulier.

2.1 L'approche par les comptes satellites

Les comptes satellites sont des tableaux statistiques construits en cohérence avec le cadre des comptes nationaux généraux, tout en y intégrant les spécificités d'un objet particulier. Un compte satellite « répond à un besoin fort de connaître plus précisément l'économie d'un domaine », quand ce besoin ne peut être satisfait dans le cadre général (Braibant, 1994). Il permet ainsi « de prendre en considération des caractéristiques propres au champ étudié » (Mertens, 2002 : 247). Cette méthode permet de compléter le cadre général tout en préservant la cohérence d'ensemble. Elle a été utilisée dans plusieurs domaines : la recherche, les transports, le tourisme, l'éducation, la santé, la protection sociale l'environnement, et l'économie sociale.

La première initiative en ce sens fut la construction d'une méthodologie pour la mesure et la comparaison internationale du secteur sans but lucratif, projet piloté par le Center for Civil Society de l'Université Johns Hopkins. Cette étude, *The Comparative Nonprofit Sector Project*, fait l'objet d'une collaboration scientifique d'envergure internationale entre différents acteurs (équipes de recherche, statisticiens, institutions internationales), ce qui a participé à la diffusion et à l'appropriation d'un référentiel statistique commun. Cette initiative a abouti à la création d'un *Manuel sur les comptes satellites du secteur sans but lucratif*, approuvé en 2002 par l'Organisation des Nations Unies (UN, 2006). Le programme de comparaison internationale de comptes satellites du secteur sans but lucratif est passé de 13 pays en 1991 à 16 pays aujourd'hui⁷. Cette initiative a été suivie, plus récemment, d'un *Manuel pour l'établissement des comptes satellites des entreprises de l'économie sociale : coopératives et mutuelles* (Barea et Monzón, 2006). Des comptes satellites ont été produits

⁷ Comparative Nonprofit Sector Project, <http://ccss.jhu.edu/research-projects/comparative-nonprofit-sector/about-cnp> (site visité le 27 juillet 2013). Ce travail s'est prolongé dans une réflexion sur la mesure du travail bénévole dans le secteur sans but lucratif, et il a fait aussi l'objet d'une collaboration avec le Bureau International du Travail. Ce travail sur la mesure du travail bénévole recoupe plusieurs questionnements similaires concernant l'amélioration de la collecte des données (Salamon et Dewees, 2002 ; Salamon, 2010).

récemment avec cette méthodologie dans plusieurs pays européens (Belgique, Bulgarie, Espagne, Macédoine, Serbie)⁸.

Le besoin d'un compte satellite s'explique par l'éclatement des agents du secteur de l'économie sociale dans les différents secteurs institutionnels⁹ de la comptabilité nationale, ne permettant pas alors de mesurer facilement son poids et sa contribution à l'économie nationale. Les données d'un compte satellite sont compilées à partir de données administratives qui sont des « sous produits de certaines tâches administratives, par exemple la collecte d'impôts » (UN, 2006 : 58) et suivant une méthodologie spécifique. Dans un premier temps, il s'agit de créer un registre statistique des entités (du secteur sans but lucratif ou du secteur coopératif et mutualiste) à partir de fichiers d'identification des entreprises (comme le fichier de l'administration fiscale fédérale aux États-Unis – *Internal Revenue Service* ou le fichier Sirene®¹⁰ en France). Dans un deuxième temps, les tableaux du compte satellite sont remplis à partir des sources existantes concernant les revenus, la production, les salaires versés. Autrement dit, il s'agit de collecter des informations sur le secteur dans les données agrégées existantes. Dans un troisième temps, la méthodologie suggère de créer de nouvelles données sur le secteur, soit à partir de fichiers administratifs spécifiques, soit par la mise en place de données nouvelles via des enquêtes, telles l'*Enquête auprès des ménages sur les dons et le bénévolat* (Canada), ou d'enquêtes auprès des petites structures (Barea et Monzón, 2006 : 87). La dernière phase est celle de la compilation de toutes les données récoltées (UN, 2006 : 59-62).

La compilation de données existantes de qualité et la création de nouvelles données dans le compte satellite participent à la robustesse et renforcent la stabilité de cette méthode. L'utilisation des bases de données existantes et employées pour les autres secteurs institutionnels permet une continuité dans les comparaisons. De fait, les résultats intègrent les évolutions de la statistique (les changements sont pris en considération de façon identique pour tous les secteurs

⁸ Ces études ont été menées suite à un appel d'offres émis par la D.G. Entreprise et Industrie de la Commission européenne :

<http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/promoting-entrepreneurship/social-economy/#h2-5> (site visité le 27 juillet 2013).

⁹ La comptabilité nationale regroupe 5 secteurs institutionnels. Ils regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité : sociétés non financières, sociétés financières, les administrations publiques, les ménages et le reste du monde. Voir le chapitre de Archambault dans CIRIEC - Bouchard M.J. et Rousselière D., *The Weight of the Social Economy*, 6^{ème} ouvrage de la Collection 'Economie sociale et Economie publique', Peter Lang, à paraître.

¹⁰ L'enregistrement auprès du Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements (SIRENE) est une obligation légale pour toutes les entreprises. Le système identifie et répertorie toutes les entreprises selon une activité principale dans la nomenclature principale, leur localisation, leur catégorie juridique et leur effectif salarié.

institutionnels). Ainsi, cette méthode favorise la comparabilité internationale et la mise en place des suivis longitudinaux. Aujourd'hui, des auteurs l'utilisent pour des comparaisons internationales et conjoncturelles, comme l'analyse comparée des impacts de la crise sur le secteur sans but lucratif en France et aux États-Unis (Archambault, 2010).

La méthode des comptes satellites s'appuie sur une définition opérationnelle du secteur sans but lucratif (Salamon, 2002) ou du secteur coopératif et mutualiste (Barea et Monzón, 2006), de même que sur deux conventions comptables spécifiques, soit la prise en compte de la production non marchande et celle du bénévolat. Les comptes satellites du secteur sans but lucratif mesurent la contribution du secteur au PIB en intégrant la production marchande, la production non marchande¹¹ et la production non monétaire. Pour cette dernière, on comptabilise le bénévolat. Ces études rendent ainsi compte de la mixité des ressources engagées, qui constitue l'une des spécificités de l'économie sociale (en particulier la nouvelle économie sociale (Lévesque *et al.*, 2005) ou économie solidaire (Laville, 1994)). Cependant, une telle mesure ne permet pas de rendre compte des bénéfices pour les individus et pour la société, dont la valeur dépasse le chiffre d'affaires ou les ressources engagées. De même, la référence au prix ne permet pas toujours de mesurer l'activité globale et ses impacts (Mertens et Marée, 2012).

Deux méthodes existent pour mesurer le bénévolat : la méthode du coût d'opportunité et la méthode du coût de remplacement (Prouteau et Wolff, 2004). La méthode par les coûts d'opportunité consiste à prendre en considération la rémunération que le bénévole pourrait obtenir si, au lieu d'être consacré gratuitement à une association, son temps était affecté à son activité professionnelle. Cette approche s'inscrit dans une approche en termes de « manque à gagner ». La méthode du coût de remplacement procède plutôt d'une analyse en termes de « manque à dépenser » (Caillavet, 1998). Dans le manuel de l'ONU (UN, 2006, p. 50), on préconise la référence au salaire moyen en vigueur dans les services sociaux. Il est aussi possible de se référer à la rémunération moyenne offerte par les associations dans le domaine d'activité, quand cette information est disponible (Archambault, 1996 ; Mertens et Lefèbvre, 2004). Le travail comparatif mené par l'Université Johns Hopkins montre que la valorisation s'appuie en général sur le salaire moyen non agricole (Archambault, 2002) ou le salaire minimum légal (Prouteau et Wolff, 2004), quand il existe.

Comme le suggèrent Prouteau et Wolff (2004 : 47), la quantification et la valorisation du bénévolat font l'objet de critiques. D'une part, cette valorisation monétaire adossée au salaire favorise une analyse du bénévolat comme une ressource gratuite en complément du salariat, cachant sa dimension politique et

¹¹ Les conventions internationales indiquent que la production non marchande correspond à la production fournie gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs (i.e. ne couvrant pas les coûts de production).

d'engagement. D'autre part, l'hypothèse de substitution entre le bénévolat et le salariat n'est pas vraie dans toutes les configurations. Elle masque la spécificité de la production associative comme forme hybride de salariat et de bénévolat. Cette question est importante car les travaux statistiques pourraient apporter des éclairages intéressants quant au rôle ou à l'impact de l'économie sociale sur le marché du travail. Par exemple, l'étude menée au Canada montre que « la plupart des bénévoles œuvrent au sein d'organismes comptant relativement peu d'employés. Il y a peu de rapport entre l'évolution de la taille du personnel et celle du nombre de bénévoles d'un organisme. » (Hall *et al.*, 2004 : 44)¹². Il est donc important de questionner les représentations : le bénévolat n'est pas simplement l'autre face du salariat, en termes de simple substitution.

L'approche par les comptes satellites du secteur sans but lucratif a fait l'objet d'un large consensus du fait de sa robustesse méthodologique, de sa construction partenariale, de son pragmatisme et de son opérationnalité. Elle est employée aujourd'hui dans plus de 45 pays. L'approche du compte satellite pour les coopératives et les mutuelles, plus récente, est déjà appliquée dans 5 pays européens. L'avantage des comptes satellites réside dans leur intégration dans un cadre conventionnel partagé par les acteurs économiques, privés comme publics. Cette intégration est facilitée par l'utilisation des agrégats qui permet de traiter des données à moindre coût, l'exhaustivité des petites organisations (qui, bien que représentant une population importante de l'économie sociale, n'influent que faiblement sur la masse globale) n'étant pas nécessaire. Cette caractéristique permet des comparaisons au niveau infra régional et elle encourage les études de longue période. La comparaison internationale est aussi possible comme l'atteste le travail de l'Université John Hopkins.

Elle reste néanmoins fragile : « L'utilisation du compte satellite dans le cadre de comparaisons internationales restera par ailleurs toujours un exercice risqué et limité vu la démographie très différente des populations étudiées entre les pays et les difficultés éventuelles de recensement de l'ensemble des entreprises concernées » (Fecher et Sak, 2011 : 10). D'un point de vue théorique également, des questionnements perdurent au sujet de plusieurs hypothèses implicites qui sous-tendent l'exercice, comme la valorisation monétaire, la prédominance d'une approche par les agrégats ou le maintien des nomenclatures existantes. Selon certains, la transparence sur la méthodologique utilisée soulève paradoxalement plus de questions qu'elle n'en résout, l'explicitation de l'ensemble des hypothèses et des conventions utilisées nourrissant plus facilement la critique (Lahire, 2005). De même, la monétarisation des dimensions sociales, culturelles ou environnementales par des monnaies internationales (euros ou dollars) fictives, non comparables ni substituables aux

¹² Une autre étude montre que les organisations *a priori* les plus dynamiques (définies comme celles ayant connu une croissance au cours des 3 dernières années) sont celles qui arrivent à mobiliser les différents types de ressources, marchandes (ventes), non marchandes (subsidés) et non monétaires (bénévolat) (Rousselière et Bouchard, 2011).

monnaies marchandes (ou financières) courantes, reste en enjeu pour la production de statistiques.

2.2 L'approche par l'observation et l'enquête statistique spécifiques

À l'inverse de l'approche par les comptes satellites, l'approche par les observatoires ou par les enquêtes spécifiques ne s'appuie pas sur un projet de recherche international porté par des institutions internationales. Par conséquent, cette approche ne bénéficie pas d'un protocole d'appropriation et de diffusion internationale. À l'inverse des méthodes quantitatives globales (comme la comptabilité nationale), l'observation statistique s'attache à observer les organisations et tente de comprendre des spécificités internes comme l'estimation du temps de travail, le poids des femmes dans les salariés de l'économie sociale, la distribution des salaires, etc. (exemples en France, Suisse, Brésil). Cette approche s'inscrit aussi d'abord dans un respect des spécificités locales de l'économie sociale.

En France, des observatoires ont été coconstruits depuis 2002 par les instances de représentations des organisations de l'économie sociale (en particulier les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), le Conseil national des CRESS et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Des centres de recherche ont été associés de façon intermittente à ces réflexions. Ces observatoires développent des travaux selon une dimension infranationale en se basant sur une construction décentralisée et l'agrégation ascendante (*bottom-up*). Cette approche favorise la prise en compte des spécificités de l'économie sociale et la comparaison avec les autres agents économiques. Ces observatoires mettent en relief la part relative de l'économie sociale dans l'économie locale, en comparaison avec la part du secteur privé et du secteur public hors ÉS.

Par cette approche, la différenciation et la reconnaissance de l'hétérogénéité sont favorisées avec une adaptation « sur mesure », à l'inverse de la méthode très standardisée des comptes satellites. Cette hétérogénéité prend en considération les réalités régionales. Il est possible de définir différents périmètres de l'économie sociale (incluant ou non, par exemple, des entreprises sociales hors statut coopératif, mutualiste ou associatif) et de construire des indicateurs spécifiques. Cette flexibilité rend cette méthode plus fréquemment utilisée pour les recherches de type exploratoire ou de construction en vue d'études ultérieures. Ainsi, elle est utilisée aussi pour produire des statistiques sur les entreprises sociales (par exemple dans le cas de travaux en Grande Bretagne (Leahy et Villeneuve-Smith, 2009). Elle permet d'observer des phénomènes spécifiques : par exemple, pour le cas de la Suisse, l'observatoire a permis d'étudier les salaires moyens dans l'économie sociale par rapport à l'économie nationale. Néanmoins, cette méthode repose sur la possibilité ou non de produire des données spécifiques.

Ces observatoires peuvent être construits à partir de registres existants des agences de statistiques (extractions de la Centrale de Bilan (Concertes, Belgique, 2008) ; extraction DADS (Bazin et Male, 2011)) ou d'agences administratives (tels les registres d'entreprises au Canada), et à partir d'enquêtes, afin de favoriser la combinaison des deux (registres et enquêtes). De façon complémentaire aux données produites par les agences de statistiques nationales et afin d'améliorer la prise en compte de spécificités de l'économie sociale, plusieurs études reposent sur des données collectées par enquête auprès des acteurs. Dans certains cas, ces enquêtes sont de large envergure, comme l'exemple du Brésil (ANTEAG, 2009) qui observe 14 954 projets d'économie solidaire en 2005, ou plus restreinte comme au Royaume-Uni avec 962 interviews au téléphone de responsables d'entreprises sociales (Leahy et Villeneuve-Smith, 2009). Les méthodes sont aussi très variées, allant de l'enquête téléphonique à l'enquête postale ou par courrier électronique, chacune des recherches émettant des hypothèses *a priori* sur l'univers de référence.

À la différence des comptes satellites qui reposent sur une définition stable et homogène, les définitions du périmètre des observatoires et enquêtes sont plus hétérogènes. Les statuts juridiques sont souvent pris en compte comme critère d'inclusion mais ceux-ci ne sont pas nécessairement les mêmes ou ne couvrent pas la même réalité, d'un pays – voire d'une région – à l'autre. Des exclusions pour des raisons de définitions conceptuelles de l'économie sociale sont aussi possibles. Ainsi, l'observatoire sur l'économie sociale en Suisse a exclu de son champ certaines coopératives comme Migros ou Coop, en raison de leur haut degré d'institutionnalisation (ou de banalisation). Les travaux sur le compte satellite de l'économie sociale coopérative et mutualiste en Belgique ne comprennent qu'une partie des coopératives, qui sont reconnues comme faisant partie du champ de l'ÉS (Fecher, 2013). De plus, les comparaisons internationales sont souvent difficiles en raison de l'hétérogénéité des sources ou des unités d'observation. Cependant, les travaux progressent avec des avancées dans la construction d'une définition opérationnelle pour l'étude statistique de l'économie sociale, même si les définitions sont encore en évolution, comme en témoignent les travaux de la Commission européenne sur la cartographie de l'entrepreneuriat social « et plus largement de l'économie sociale »¹³.

2.3 Différences et rapprochements des méthodes

Les deux approches statistiques sur l'économie sociale, comptes satellites et observations statistiques, se différencient sur plusieurs points : l'unité d'observation, la source des données, le type d'indicateurs, la méthode et les objectifs. Ces approches font face à des difficultés similaires telles la comparaison ou la construction d'indicateurs pertinents pour l'économie sociale.

¹³ Voir l'initiative European Commission, Social entrepreneurship : http://ec.europa.eu/internal_market/social_business/index_en.htm (site consulté le 30 août 2013).

En général, les comparaisons internationales restent difficiles méthodologiquement (Lallement et Spurk, 2003). Cependant, l'utilisation de la méthode des comptes satellites présente des avantages concernant l'homogénéité des données, la comparabilité avec le reste de l'économie et la continuité dans le temps. Elle s'inscrit dans la volonté d'intégrer l'économie sociale dans une nomenclature internationale admise par tous. Le but est de favoriser les comparaisons par l'utilisation de méthodes reconnues. Dans la grande majorité des cas, les deux méthodes, compte satellites et observations, utilisent les bases de données des agences nationales de statistique. La différence vient du fait que les comptes satellites utilisent les données agrégées alors que les observations statistiques utilisent les microdonnées (données individuelles sur l'entité). Ces dernières mobilisent donc des enquêtes particulières, qui sont beaucoup plus hétérogènes.

Par ailleurs, des débats subsistent sur la construction des indicateurs, sur la collecte des données et sur la qualité des sources. En effet, les données disponibles et répondant aux exigences méthodologiques sont rares ("*painfully scarce*", disent Salamon, *et al.*, 2011). Par ailleurs, le fait d'utiliser des données recueillies par les agences nationales de statistiques réduit le contrôle et les marges de manœuvre. En effet, comme il n'existe pas de données spécifiques à l'économie sociale, il est nécessaire d'extraire les informations des fichiers existants et de créer une nouvelle population. Or, ce processus implique de définir conceptuellement et opérationnellement le périmètre de cette population. De même, la création de nouvelles bases de données (par exemple, pour identifier plus finement la contribution volontaire des ménages (UN, 2006 : 65)) se heurte à un problème de coûts.

De plus, les approches se distinguent dans leur manière de prendre en compte les petites organisations. Ainsi, l'approche du compte satellite du secteur sans but lucratif privilégie le volume global ; elle procède par échantillonnage pour les plus petites organisations (souvent non employeuses), tolérant une certaine imprécision mais imposant une exhaustivité sur les plus importantes. En revanche, la démarche des observatoires a d'abord comme objectif de faire des typologies d'organisations d'économie sociale en ayant plutôt comme unité d'observation l'entreprise (ou l'établissement). Celle-ci permet de mieux prendre en considération les dynamiques émergentes, en permettant d'étudier les phénomènes de petites tailles.

Par ailleurs, les comptes satellites comme l'observation statistique utilisent les nomenclatures sectorielles existantes, ce qui peut poser des difficultés pour l'interprétation. D'abord, les organisations d'économie sociale ont souvent des activités complémentaires alors que le traitement statistique valorise l'activité principale renseignée. Ensuite, les catégories ne correspondent pas toujours aux activités des organisations d'économie sociale, par exemple en restant associées aux administrations publiques. De plus, nombre d'activités représentées par l'économie sociale constituent des sous-ensembles trop petits pour faire, de

chacune, une catégorie statistique de poids égale aux autres. Elles se regroupent dans une catégorie résiduelle difficile à interpréter. Dès lors, de nombreuses catégories sont vides et d'autres sont inappropriées. Enfin, par convention, l'activité principale est celle qui utilise le plus de ressources, mais l'activité dominante peut changer quand on intègre la production non marchande et le travail bénévole. Par exemple, dans le cas de l'étude faite sur Montréal dans le domaine de la culture, des reclassements ont été effectués entre l'activité de loisirs ou de production (Bouchard, Rousselière *et al.*, 2008).

Pourtant malgré ces différences, on constate une certaine unité dans les résultats et dans les indicateurs utilisés : l'économie sociale est un acteur économique à part entière, qui contribue à la production et à l'emploi. Elle est principalement présente dans certains secteurs d'activités où son poids est conséquent, comme, dans certains pays, l'agriculture, les services financiers, les services aux personnes, etc. Comme nous le verrons dans la prochaine section, différentes représentations de l'économie sociale sont sous-entendues par les différentes méthodologies employées.

3. Les représentations de l'économie sociale dans la production de statistiques

Notre analyse de la production statistique sur l'économie sociale fait ressortir trois principales représentations, qui sont communes aux études consultées : l'ÉS comme agent économique, l'ÉS comme modèle économique et l'ÉS comme acteur territorialisé. Ces trois représentations sont d'abord mises en perspective par rapport aux logiques économiques standard. Elles sont ensuite approfondies, selon des degrés différents et selon des axes particuliers en fonction des pays, pour marquer la forme d'entreprise spécifique qui constitue l'économie sociale.

3.1 Le choix des variables : entre rapprochement et différenciation

Les variables qui servent à représenter l'économie sociale en statistiques sont principalement des variables de nature économique. De façon générale, les principaux travaux statistiques analysés¹⁴ mobilisent :

- des variables monétaires standard provenant des cadres comptables et financiers ;
- des variables monétaires supplémentaires propres au secteur (production non marchande, temps de travail bénévole) ; et
- des variables sociales et économiques quantitatives propres au secteur (nombre d'adhésions, nombre de bénévoles, profil des membres, etc.).

¹⁴ Voir la méthodologie présentée en introduction de ce working paper.

Les variables correspondent à des catégories économiques traditionnelles :

- la performance économique et sociale : contribution au PIB, chiffre d'affaires, valeur ajoutée brute, recettes/dépenses, nombre d'entités, nombre d'emplois directs, nombre de bénévoles, effectif total, part de marché ;
- l'organisation interne des structures : employés (femmes, handicapés, insertion, temps partiel/complet), bénévoles, nombre de membres ;
- le secteur d'activité ou les missions ;
- le rapport au territoire : implantation, répartition régionale.

Ces différentes variables sont souvent croisées entre elles : par exemple, la répartition des emplois équivalents temps plein par secteur d'activité, la répartition des structures par secteur d'activités, etc.

La construction d'indicateurs repose sur l'identification du concept observé, puis sur sa décomposition en plusieurs dimensions afin d'isoler plusieurs variables (Lazarsfeld, 1965). Dans le cas de l'économie sociale comme dans d'autres domaines (éducation, tourisme), deux processus se complètent : d'une part, l'utilisation d'indicateurs standard, favorisant le rapprochement avec les autres agents économiques et, d'autre part, la construction d'indicateurs spécifiques, permettant de compléter les dimensions particulières du phénomène observé, dans une logique de différenciation. Dans le cas de l'économie sociale, ces dimensions sont, par exemple, les membres et le bénévolat. Les indicateurs standard favorisent une vision économique de l'économie sociale, au même titre que les autres agents économiques. Les variables de sociétariat et de volontariat expriment les valeurs d'engagement ou de solidarité qui caractérisent le secteur. Les améliorations en la matière nécessiteront des avancées conceptuelles et méthodologiques, par exemple avec la notion de production élargie de Mertens et Marée (2012), qui intègre l'ensemble des réalisations, des résultats, des impacts directs et indirects.

Force est de constater que dans les textes analysés les indicateurs d'impacts sont rarement utilisés. Pourtant ces questions font l'objet d'intérêt de la part des organisations elles-mêmes : par exemple, une étude sur les impacts socio-économiques des entreprises d'insertion au Québec s'appuie sur le modèle intersectoriel de l'agence nationale de statistiques pour déterminer les effets directs, indirects et induits de ces entreprises (Comeau, 2011). Ce champ reste encore exploratoire car des méthodes sont envisageables mais elles ne sont pas appliquées à l'économie sociale. De plus, la question des effets structurants sur l'économie reste entière.

3.2 L'économie sociale : plusieurs représentations mises en lumière

Notre analyse de la production de statistiques sur l'économie sociale met en lumière la présence de plusieurs représentations de l'ÉS. La représentation de

l'économie sociale comme acteur économique est la plus présente, mais elle n'est pas la seule.

3.2.1 L'économie sociale, un agent économique à part entière

Dans l'ensemble des travaux analysés, la première représentation de l'économie sociale est celle d'un acteur économique au même titre que les autres formes d'entreprises (en comparaison avec le secteur privé ou avec le secteur institutionnel des sociétés non financières). Par exemple, les travaux présentent le poids de l'économie sociale en termes de contribution du PIB, de nombre d'entreprises, de contribution à la production de la valeur ajoutée : "The nonprofit sector accounts for an average of 4.5 percent of the GDP in the covered countries, roughly equivalent to GDP contribution of the construction industry in these countries" (Salamon *et al.*, 2013 : 5).

Ce premier aspect, montrant que l'économie sociale est un acteur économique comme les autres, est complété dans les travaux spécifiques à l'ÉS pour l'utilisation d'autres concepts comme la production non marchande. Son utilisation dans les comptes satellites permet de mettre en lumière une contribution souvent non visible de l'économie sociale car elle n'est pas utilisée par les entreprises marchandes. Or, celle-ci est fondamentale pour l'ÉS : "This version adds to the SNA¹⁵-basis an estimate of the non-market output of 'market' NPIs in the SNA's corporations sectors. This adjustment is necessary in view of the fact that 'market' NPIs [Non Profit Institutions], unlike other market producers, typically also have substantial non-market output that is not captured in their market receipts". (Tice *et al.*, 2002).

L'étude de l'économie sociale comme acteur économique révèle sa contribution à la création de richesse et détaille sa part dans les différents secteurs d'activités. Dans les différents travaux, il est démontré l'importance de l'économie sociale dans les secteurs tels les services aux personnes (Tice *et al.*, 2002) ou les services de proximité (par exemple dans le sport (Hall *et al.*, 2004)). Cette répartition sectorielle confirme la reconnaissance de l'économie sociale comme acteur important, parfois prédominant dans les activités relationnelles, créatives et financières : "The vast majority (nearly 75 percent) of nonprofit gross value added (GVA) is generated through service activities as opposed to expressive activities" (Salamon *et al.*, 2013 : 7). Plusieurs analyses expliquent ceci par le fait que ces services sont co-produits dans l'interaction entre le producteur et l'utilisateur, impliquant des dimensions sociales interpersonnelles en face à face s'inscrivant dans la proximité (Autès, 2006 ; Demoustier et Ramisse, 2000). Dans l'économie sociale, la « relation de service » au sens de Gadrey (2003) prend forme dans l'association des usagers

¹⁵ The *System of National Accounts* (SNA) is a comprehensive, consistent and flexible set of macroeconomic accounts intended to meet the needs of government and private-sector analysts, policy makers and decision takers (ONU, 1993).

dans la co-production de l'activité, créant alors de la proximité sociale et de la confiance.

À partir de l'analyse en terme d'intrants (*inputs*), les travaux montrent que l'économie sociale est un employeur conséquent dans les différentes économies, par l'analyse de la part des emplois de l'ÉS dans la population active. Par exemple, dans une perspective macroéconomique, l'économie sociale européenne (associations, coopératives, mutuelles et fondations) représente une réalité humaine et économique des plus consistantes, puisqu'elle occupe plus de 11 millions de personnes, soit 6,7% de la population salariée de l'Union européenne (Chaves et Monzón, 2008 : 21). Dans l'approche du secteur sans but lucratif, cette dimension est aussi essentielle : "The nonprofit workforce, including paid and volunteer workers, makes up 7.4 percent of the total workforce on average in the thirteen countries on which full data are available. This places it ahead of a number of major industries, such as transportation and finance" (Salamon *et al.*, 2013 : 4).

Les croisements entre les effectifs salariés et les secteurs d'activités soulignent le fait que l'économie sociale peut être l'un des principaux employeurs dans une filière comme l'action sociale. L'observation de l'ÉS comme employeur cherche aussi à montrer la qualité de cet emploi, principalement par l'étude de la répartition entre emplois à temps complet et emplois à temps partiel, ou de la répartition par genre et par catégories socioprofessionnelles. Plusieurs hypothèses sur la nature de l'économie sociale comme employeur, sur sa capacité à créer, maintenir et pérenniser l'emploi et sur son rôle de façon plus générale sur le marché du travail, sous-tendent ces observations.

De plus, l'analyse sur plusieurs années permet de montrer les dynamiques de l'emploi dans l'économie sociale. Par exemple l'analyse des associations en Belgique entre 1998 et 2002 révèle que « toutes les branches montrent une croissance non négligeable de l'emploi associatif au cours de la période considérée : l'évolution la plus forte s'observe notamment dans la culture (+45,4%) et l'action sociale (+25,8%), et la plus faible dans l'éducation (+2,6%). » (Marée *et al.*, 2005 : 57). Les comparaisons entre plusieurs périodes sont possibles, tout en précisant les difficultés méthodologiques liées à l'homogénéité des données.

Dans ce sens, l'étude de l'économie sociale en Suisse a analysé la distribution des salaires dans l'ÉS et montre que les salaires moyens sont largement au-dessus des *minima* revendiqués par les syndicats (APRÈS-GE, 2010). Ce travail étudie aussi l'impact des financements publics sur le développement de l'emploi dans l'économie sociale et par composantes (associations, coopératives, mutuelles, fondations). Par exemple, les résultats montrent que « pour un franc de budget supplémentaire, l'augmentation du nombre d'employés est plus importante pour les associations » (APRÈS-GE, 2010 : 27), et que « les aides financières augmentent significativement le nombre d'employés dans les

associations et cela plus que dans les coopératives et les fondations, le coefficient étant moins négatif. » (APRÈS-GE, 2010, p. 28). Ces résultats sont probablement à relativiser du fait d'une forte endogénéité des variables entre elles. Ainsi, une autre étude ayant pris en compte ce problème statistique montre que plus l'organisation a des salariés, plus elle augmente son efficacité dans la collecte de subventions (Rousselière et Bouchard, 2011). Cet exemple montre que le traitement de l'emploi dans l'économie sociale en terme de quantité et de qualité est plus complexe qu'il n'y paraît, notamment du fait de l'hybridation des configurations d'emploi et de travail (salariat, bénévolat).

Les approches statistiques classiques utilisent le nombre d'effectifs salariés dans l'économie sociale mais elles négligent souvent plusieurs aspects, dont l'apport économique de la solidarité ou de l'action collective. Les comptes satellites du secteur sans but lucratif intègrent le travail bénévole comme forme spécifique de travail dans l'économie sociale. D'abord, le temps bénévole est quantifié en terme de temps de travail et il est comparé au temps de travail salarié et à la part dans la population active, puis il est valorisé et monétarisé par l'utilisation du principe des coûts de remplacement (UN, 2006 ; Prouteau et Wolff, 2004). Le bénévolat est donc mesuré comme une ressource gratuite. Cette intégration n'est pas sans poser des débats sur les sources et leurs améliorations possibles (Salamon et Dewees, 2002), sur la méthode de quantification (Salamon, 2010) et de valorisation (Prouteau et Wolff, 2004) mais elle reste pertinente pour marquer l'une des spécificités de l'économie sociale comme employeur et questionner les frontières entre activité, travail et emploi, et entre engagement et travail. Par contre, la prise en compte du bénévolat seulement comme une ressource néglige son rôle comme créateur de lien social au sein des territoires et comme marqueur d'engagement militant ou politique des individus (Demoustier, 2002).

D'autres spécificités sont parfois étudiées de façon plus exploratoire. Dans le cas du Brésil, il s'agit de questionner l'entrepreneuriat collectif par l'analyse des activités réalisées de façon collective, de la périodicité des réunions et de la participation démocratique dans les organisations de l'économie solidaire. L'étude sur le Brésil tente de quantifier les formes de coopération entre les organisations de l'économie solidaire, révélant l'intercoopération mise en lumière par Vienney (1994) comme forme de développement particulier de l'économie sociale.

Ainsi, l'économie sociale est représentée comme un acteur économique car elle est créatrice de richesse par la production de biens et services selon une logique de résultats (*output*) ; elle est aussi un acteur économique qui combine du travail et du capital selon une logique d'intrants (*input*).

3.2.2 *L'économie sociale, un modèle économique particulier*

Les différents travaux statistiques révèlent le modèle économique de l'économie sociale, d'abord par l'analyse des coûts et des recettes dans l'économie sociale tout en intégrant ses spécificités (un coût gratuit tel que le bénévolat, des recettes particulières comme les cotisations), puis par l'analyse de la combinaison de ressources privées et publiques, soulignant ainsi le rapport avec les financements publics.

Les comptes satellites proposent une évaluation des recettes provenant de la vente de la production marchande et des revenus de la production non marchande, par exemple : "NPIs received \$76,639 million worth of income in 2006-07. The main source of income for market NPIs was sales of services (\$19,591 million), whilst the main source of income for non market NPIs was volume based government funding (\$4,253 million)." (Australian Bureau of Statistics, 2007 : 5). Ainsi, il est possible de mesurer la part de financement privé marchand de l'économie sociale afin de porter une estimation de son degré d'autonomie financière et d'intégration dans la production marchande. Cet élément est complété par une analyse des ressources propres des organisations provenant des membres, comme dans les travaux sur le Brésil, où 65% des ressources propres sont issues des membres (ANTEAG, 2009). Dans le cas de l'observation en France, une enquête réalisée par l'équipe de recherche du Centre d'Économie de la Sorbonne montre que 12% des ressources des associations sont issues des cotisations (cité dans CNCRESS, 2012 : 95).

Ce questionnement est central pour l'économie sociale car il permet de confirmer ou d'infirmer l'idée que le secteur serait essentiellement dépendant de subsides, et il permet de réaffirmer l'inscription de l'ÉS dans la sphère économique. En Suisse, l'étude montre que « [l']économie sociale n'est pas l'économie des organisations subventionnées [...]. Un tiers des organisations membres d'APRÈS-GE sont complètement autofinancées. Les autres perçoivent des soutiens financiers publics et privés pour des prestations d'intérêt public. » (APRÈS-GE, 2010 : 7). Dans le même sens, l'observation sur les entreprises sociales en Angleterre étudie les seuils de rentabilité pour déterminer les entreprises sociales rentables et analyser leurs performances (Leahy et Villeneuve-Smith, 2009). Quelques travaux essayent aussi de quantifier la part des bénéfices réinvestis dans le projet de l'organisation, comme au Brésil ou pour les entreprises sociales en Angleterre, afin d'exprimer l'importance du projet social dans la dynamique entrepreneuriale, de témoigner de la non lucrativité et de la non appropriation individuelle des bénéfices et ainsi de valider la participation à la communauté.

En s'appuyant sur la spécificité du modèle économique de l'économie sociale comme modèle hybride (Laville, 1994), l'enjeu est de montrer les apports et les impacts dans la contribution au PIB et à l'intérêt général à travers les différentes formes de financement entre les ressources d'origine privée et publique. Dans plusieurs cas (comme le Canada ou la France), les ressources provenant d'une

source publique ne sont pas détaillées et différenciées par l'agence statistique : elles sont toutes inscrites comme subventions. Or, dans le cas d'appels d'offres ou d'entente contractuelle (délégation de services publics), l'État consent des ressources en contrepartie de services rendus (coût unitaire de prestation), alors qu'une subvention est accordée pour soutenir l'existence de l'organisation, palier ses coûts de production ou d'immobilisation, etc. Pourtant, la collecte et la quantification de ce phénomène est complexe car les personnes interrogées répondent le plus souvent de manière hétérogène (Bouchard, Rousselière *et al.*, 2008).

Ainsi, la prise en compte des recettes provenant du secteur public implique de distinguer les contrats et les prestations appartenant à un marché (ou quasi-marché), et les subventions qui relèvent de la logique non marchande de redistribution. La prise en compte des différentes facettes des ressources provenant de sources publiques est présente dans certaines études. Par exemple, l'étude du secteur sans but lucratif au Canada : “we have grouped these into three categories: fees, which includes earned income from private payments for services, membership dues, service charges, and investment income; *philanthropy*, which includes individual giving, foundation giving, and corporate giving; and *government or public sector support*, which includes grants, contracts, and reimbursements for services to eligible third parties from all levels of government” (Hall *et al.*, 2005 : 15). Cependant, le détail des types de ressources n'est pas explicité dans la suite de l'analyse.

Dans l'étude par les comptes satellites, il est possible de quantifier la part relative de chaque type de financement, comme par exemple le cas du secteur sans but lucratif en Australie en 2004 : “sales of goods and services is the main source of income (61 percent) for all non-profit institutions. Income from transfers (33 percent) is also significant. Investment income is relatively small” (Australian Bureau of Statistics, 2004). Encore là, on ne semble pas distinguer les quasi-marchés des autres formes de transferts d'argent public.

La composition des ressources est souvent croisée avec les secteurs d'activités. Dans le cas australien, il est aussi mis en lumière le modèle de financement public-privé pour les associations de plaidoyer et d'expression et les associations qui travaillent avec les populations aborigènes. La nature des ressources est aussi corrélée avec la taille de l'organisation, comme dans le cas de la France, où les plus grosses associations touchent le plus de financements publics car l'« aide publique est très concentrée : 2% des associations reçoivent 55% des financements publics » (CNCRESS, 2012 : 94). De même, il a été mis en relief la présence d'effets de renforcement : plus la part des subventions publiques est importante, plus les ressources provenant des ventes sont importantes (Rousselière et Bouchard, 2011).

Les comptes satellites intègrent aussi les dons de bienfaisance qui sont détaillés par donateur et bénéficiaire (UN, 2006 : 64). Ces données sont aussi présentes dans l'observation faite en France sur le secteur associatif, montrant

que 5% des ressources des associations proviennent des dons (CNCRESS, 2012). Dans le cas du Canada, les dons sont aussi analysés comme participant à montrer la mobilisation des citoyens (Hall *et al.*, 2004). De ce point de vue, les travaux sur l'économie sociale au Québec montrent plusieurs spécificités : c'est la province canadienne où le montant moyen de dons annuels et le taux de bénévolat sont les plus faibles (Hall, *et al.*, 2009) mais où les organismes bénévoles et sans but lucratif tirent 60% de leurs revenus des gouvernements (à l'opposé des organismes en Alberta, qui n'en tirent que 33% de leurs revenus) (Hall *et al.*, 2004).

Ainsi, les représentations statistiques sur l'économie sociale intègrent les spécificités du modèle économique de l'ÉS en montrant la diversité et l'imbrication des ressources financières disponibles : ressources marchandes privées (ventes), ressources marchandes publiques (contrats), ressources non marchandes privées (dons) et publiques (subventions). Ces résultats doivent être replacés dans le débat sur l'autonomie et la dépendance de l'économie sociale par rapport à l'acteur public. Des travaux tendent d'étudier la place de l'économie sociale en fonction du modèle de "welfare State" du pays comme le proposent Hall *et al.* (2005) pour le cas du Canada, mettant en lumière la place de l'économie sociale dans un modèle partenarial avec l'État à partir des indicateurs sur le financement. Ce cadre théorique semble pertinent pour interpréter les configurations par pays.

3.2.3 L'économie sociale, un acteur territorialisé

Les différents travaux statistiques proposent une répartition géographique de l'économie sociale par la quantification et la localisation des activités de l'ÉS sur les territoires (en termes de nombre d'entreprises, en volume d'emplois et selon les secteurs d'activités). Dans la logique de l'observation locale, les travaux canadiens et français ont développé un travail d'observation infra régionale au niveau des grandes régions ou de façon ponctuelle sur des territoires plus petits.

Trois hypothèses sous-tendent cette représentation territorialisée. En premier lieu, on suppose que l'économie sociale est ancrée sur le territoire, à la fois par les activités qu'elle produit et qu'elle distribue, et par l'engagement de ses membres dans la gouvernance de l'organisation. Cet ancrage territorial est souvent analysé comme un rempart à la délocalisation des organisations d'économie sociale, renforçant leur rôle de producteur et d'employeur local. Mais cette représentation est discutable : les choix d'implantation de l'économie sociale résultent aussi de stratégies économiques¹⁶. En deuxième lieu, dans une

¹⁶ Le caractère inaliénable du mode de propriété constitue aussi une caractéristique fondamentale de l'économie sociale qui réduit les risques de délocalisation. Au niveau international, les cas de délocalisations sont exceptionnels. Par contre, les fermetures d'établissements sur des territoires infra nationaux sont possibles dans plusieurs domaines d'activités de l'économie sociale, comme ce fut le cas en France lors de stratégies de

approche en termes de développement local, l'économie sociale est productrice d'aménités constituant une ressource territoriale car elle participe à l'attractivité du territoire, soit dans la sphère productive (activités et emplois productifs), soit dans la sphère présentielle avec les services à la population (les services à la personne, les loisirs, le sport ou la culture). Enfin, l'économie sociale répond plutôt aux catégories sociales modestes ou en situation de fragilité économique (et non pas aux plus riches).

L'approche territorialisée de l'économie sociale montre que celle-ci est ancrée sur des territoires particuliers. En effet, il est supposé alors que l'ÉS est plus présente dans les territoires ruraux ou ayant des indicateurs économiques de mauvaise qualité ou avec plusieurs handicap : "Social enterprises are likely to be situated in areas of high multiple deprivation; 29 per cent are located in the 20 per cent most deprived wards and a further 20 per cent in the 20 to 40 per cent most deprived wards. However, social enterprise activity is not restricted to areas of deprivation and half of those (49%) identified operate in areas that would not be considered deprived." (IFF Research, 2005 : 3). Si la corrélation entre le niveau de revenus de la population et l'implantation de l'économie sociale n'est pas démontrée, il semble que l'ÉS est intrinsèquement liée aux spécificités territoriales en lien avec les « matrices territoriales »¹⁷ au sens de Itçaina *et al.* (2007). Des différences existent entre les territoires urbains et ruraux sur plusieurs caractéristiques, comme le montre l'exemple avec le financement des *charities* au Canada, dont la structure (ratio actif/passif) diffère suivant la localisation : "The ratio of assets to liabilities, however, appears to be more favourable for rural charities: the average assets of rural charities are 2.5 times their liability, while the average assets of urban charities are only 1.9 times that of their liability." (Hall *et al.*, 2004 : 25).

Pourtant, l'analyse statistique de l'économie sociale par la répartition géographique ne permet pas de trancher sur les rapports de causalité entre les organisations d'ÉS et le territoire. Dans ce sens, les interprétations de la causalité sont à faire avec précaution et elles doivent s'appuyer sur des approches qualitatives complémentaires. Les approches longitudinales de longue période présenteraient aussi l'intérêt de pouvoir formuler des hypothèses sur ces liens territoriaux.

rapprochement entre des mutuelles départementales, ou au Canada avec la fusion des petites coopératives agricoles.

¹⁷ La matrice territoriale est la combinaison de facteurs culturels, historiques, politiques et économiques qui permet de comprendre, d'expliquer et de traduire l'ancrage de l'ES dans les territoires et sa contribution, ou non, à la richesse et à la transformation des territoire (Itçaina *et al.*, 2007).

Conclusion

L'économie sociale est aujourd'hui présentée dans des travaux statistiques qui témoignent de sa reconnaissance comme acteur économique à part entière et qui valident sa contribution à l'économie des pays étudiés¹⁸. Cette intégration n'est pas sans poser des défis méthodologiques. En premier lieu, comment rendre compte de cette forme d'économie éparpillée dans plusieurs secteurs d'activités et dans plusieurs secteurs institutionnels ? En second lieu, comment restituer ces spécificités dans des cadres comptables normalisés ? L'examen de travaux existants à ce jour dans différentes parties du monde nous a permis de dresser un état des lieux de la question autour de deux axes. D'une part, celui des débats théoriques sur l'économie sociale et sur la statistique elle-même, que ces études révèle. D'autre part, celui des éclairages sur la contribution de l'économie dans l'économie, qui révèlent à leur tour aussi des zones d'ombres. Aujourd'hui, deux approches participent à la production de statistiques sur l'économie sociale. La première, l'approche par les comptes satellites, repère le secteur sans but lucratif ou celui des coopératives et des mutuelles dans les tableaux de la comptabilité nationale tout en prenant en compte la production non marchande et le bénévolat. La seconde, l'approche par les observations et les enquêtes statistiques, mesure la contribution des organisations de l'économie sociale dans l'économie locale ou nationale tout en soulignant ses spécificités. Ces deux approches ont pour objectif commun de quantifier et de mesurer la contribution de l'économie sociale dans l'économie. Elles font face à des enjeux similaires concernant la comparaison internationale et la collecte et la qualité des données pertinentes pour le champ. Par contre, elles se distinguent sur plusieurs points : les méthodes, les périmètres et les objets.

L'approche des comptes satellites s'inscrit dans la logique *top down*, partant des données agrégées de la comptabilité nationale, alors que l'approche des observatoires privilégie une logique *bottom up*, à partir d'enquêtes ou d'observations de données spécifiques. Toutefois, comme les comptes nationaux sont harmonisés entre eux à l'échelle internationale, l'approche des comptes satellites favorise plus rapidement une représentation assez homogène pour faciliter la comparaison. Cette approche exige cependant une connaissance fine des comptes statistiques nationaux. En revanche, l'observation fondée sur des définitions nationales ou locales de l'économie sociale permet de sonder les particularités de la production de l'économie sociale, et favorise une représentation de modèles nationaux ou locaux différenciés. Ceci reflète le fait que l'économie sociale prend une place et joue un rôle différent suivant, entre autres, la place et le rôle de l'État, du marché et de la société civile. La question du périmètre de l'économie sociale, dans chaque société, sous-tend des questions historiques et conceptuelles (Laville, Lévesque et Mendell, 2007).

¹⁸ Notons que les études recensées concernent très peu les pays en développement. En ce sens, tout un pan de la réflexion serait à faire concernant la difficulté à saisir la taille et le rôle de l'économie sociale dans de tels contextes institutionnels.

Comme tout champ nouveau, la production de statistique sur l'économie sociale soulève plusieurs questions méthodologiques sur la collecte des données et sur la construction des indicateurs. Créer de nouvelles données suivant des indicateurs nouveaux est un processus long et coûteux. Il nécessite en outre un compromis entre les différentes visions portées par les acteurs (statisticiens, chercheurs, organisations de l'ÉS) sur le périmètre à étudier, sur les indicateurs et les outils de mesure appropriés. Au contraire, le recours à des données existantes oblige à représenter l'économie sociale à partir des catégories développées pour le reste de l'économie. Le choix des procédures de collecte des données revient en outre à arbitrer entre leur coût et leurs limitations : exploitation de données existantes ou création de nouvelles enquêtes ; données exhaustives sur un nombre limité d'indicateurs ou données ciblées sur des indicateurs riches ou complexes ; données déjà agrégées mais moins adaptées à l'économie sociale ou données spécifiques mais en nombre parfois trop limité pour permettre des niveaux d'interprétation satisfaisants (par exemple dans les secteurs d'activité nouveaux), ou comportant tout simplement un risque de faible taux de réponse.

La production statistique sur l'économie sociale révèle la contribution du secteur dans l'économie selon trois axes principaux. En premier lieu, il s'agit d'un acteur économique à part entière, représentant une part significative de la production dans plusieurs secteurs d'activités. De fait, l'économie sociale est un employeur important, voire l'employeur principal dans certaines activités tels les services relationnels. L'intégration du bénévolat et de la production non marchande dans les tableaux de la comptabilité nationale accentue quantitativement la contribution de l'économie sociale à la richesse nationale des pays. Cet éclairage important laisse toutefois dans l'ombre la question de l'engagement et de la solidarité. En deuxième lieu, l'économie sociale est un modèle économique spécifique qui articule entre elles différentes ressources. L'étude de la part respective de ressources privées (cotisations, recettes d'activités) et de ressources publiques (subventions, contrats) amène entre autres à nuancer l'idée de la dépendance de l'économie sociale vis-à-vis des financements publics. Les changements dans le management public instaurent différents types de relations entre l'économie sociale et l'acteur public (subventions à la mission, appels d'offres ou contrats pour la délégation de services, etc.). En troisième lieu, l'économie sociale est une économie territorialisée afin de répondre aux besoins de la population. Cette présence de l'ÉS sur les territoires, urbains comme ruraux, est bien mise en lumière par les statistiques, sans pour autant apporter des éléments de réponse sur les liens de causalité.

Il demeure que la production de statistique sur l'économie sociale a des difficultés à exprimer l'ensemble des caractéristiques de celle-ci. Les enjeux spécifiques au gouvernement interne des organisations de l'ÉS, liés à la démocratie économique et à l'entrepreneuriat collectif, sont faiblement pris en

considération¹⁹. De même, le bénévolat est interprété comme une ressource ou une main d'œuvre gratuite, alors qu'il exprime aussi la création de lien social et la marque d'engagement des citoyens dans leur communauté. En outre, des progrès sont encore à faire en la matière pour comprendre les effets de diffusion, d'entraînement et les impacts structurants des organisations de l'économie sociale dans les différents secteurs.

La production de statistiques sur l'économie sociale est autant une question scientifique que politique, dans le sens où les résultats statistiques sont des outils d'aide à la décision pour les acteurs publics et privés. La mise en place récente de lois sur l'économie sociale dans plusieurs pays²⁰ découle sans doute en partie de l'effort de mesure qui a été fait pour en montrer la taille et le poids. Le travail conceptuel qui a servi à définir le champ et les indicateurs statistiques se trouve ainsi renforcé puisque les lois identifient – et, de ce fait, stabilisent – les objets et les normes auxquelles ceux-ci doivent se soumettre. Ainsi, la représentation statistique, la représentation institutionnelle et la représentation politique de l'économie sociale sont-elles intimement reliées. En conséquence, la production de statistiques sur l'économie sociale continuera sans doute de progresser au cours des prochaines années. Il restera à voir quelles représentations de l'économie sociale ce développement pourra favoriser.

Références

ANTEAG (2009), *Atlas da Economia Solidária no Brasil*. São Paulo: 64 p. En ligne. <<http://portal.mte.gov.br/data/files/8A7C816A2E7311D1012F4F674618242E/Atlas%20da%20Economia%20Solid%C3%A1ria%20-%20publica%C3%A7%C3%A3o.pdf>>. Consulté le 21 décembre 2011.

APRÈS-GE (2010), *Étude statistique, Photographie de l'économie sociale et solidaire à Genève*, Genève, Après-Ge 2010.

Archambault E. (2010), "The American and the French Third Sectors: a Comparison, Recent trends during the 'Millennium Boom', and the Impact of the Crisis", *9th ISTR Conference: Facing Crises: Challenges and Opportunities Confronting the Third Sector and Civil Society*, Istanbul (Turkey).

Archambault E. (2002), « Le travail bénévole en France et en Europe », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, pp. 13-36.

¹⁹ À l'exception de quelques exemples comme l'étude de la part des femmes dans les conseils d'administration « where 41.1% of all board members are women, which compares to just 11.7% of board members in FTSE 100 companies and 4.9% in AIM-listed companies (Leahy et Villeneuve-Smith, 2009: 25) » ou la participation à la gouvernance démocratique (Brésil, 2007).

²⁰ Des lois ou décrets sur l'économie sociale existent dans plusieurs parties du monde : Wallonie en Belgique (2008), Grèce, Espagne et Mexique (2011), Colombie et Equateur (2012), Portugal (2013), etc.) ou sont en train d'être adoptées, comme en Argentine, au Brésil, en France, au Luxembourg et au Québec.

Archambault E. (1996), *Le secteur sans but lucratif. Associations et Fondations en France*, Paris, Economica ; version anglaise : *The Nonprofit sector in France*, Manchester University Press, 1997.

Australian Bureau of Statistics (2007) et (2004), Australian national accounts: non-profit institutions satellite account.

Autès M. (2006), « Les acteurs et les référentiels », in *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 81-113.

Barea J. et J. L. Monzón (2006), *Manuel pour l'établissement des comptes satellites des entreprises de l'économie sociale : coopératives et mutuelles*, au nom de la Commission européenne, Direction générale Entreprises et Industries, Liège, CIRIEC, 148 p. En ligne.

<http://ec.europa.eu/enterprise/newsroom/cf/_getdocument.cfm?doc_id=5719>

Bazin, C. et Male, J. (2011), *Économie sociale : bilan de l'emploi en 2010*, Paris, Recherches et Solidarités.

Belgique (2008), *Comptes nationaux. Le compte satellite des institutions sans but lucratif*, Bruxelles, Institut de comptes nationaux de la Banque nationale de Belgique, 97 p.

Boarini, R., Johansson, A. et Mira d'Ercole, M. (2006), "Alternative measures of well-being", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, n° 33.

Bovar O. et al., (1994), *Dossier « Les indicateurs de développement durable »*, Paris, INSEE, 2008.

Braibant M. (1994), « Un outil de synthèse économique pour la politique sectorielle. Les comptes satellites », *Courrier des statistiques*, n° 69, pp. 33-39.

Bouchard M. J., Rousselière D., Ferraton C., Michaud V. (2008), *Portrait statistique de la région administrative de Montréal*, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, HS-2008-01.

Bouchard M. J., Ferraton C., Michaud V., Rousselière D., (2008), *Bases de données sur les organisations d'économie sociale, la classification des activités*, Montréal, UQAM, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, R-2008-01.

Caillavet F. (1998), « La production domestique des femmes réduit l'inégalité des revenus familiaux », *Économie et Statistiques*, n° 311, p. 75-89.

Chiapello E., Desrosières A., (2006), « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la positive accounting theory », In Eymard-Duvernay F. (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats Tome 1*, Paris, La Découverte, p. 297-310.

Chebroux J.-B. (2011), « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? », *Socio-logos, Revue de l'association française de sociologie*, vol. 6, en ligne : <<http://socio-logos.revues.org/2620>>, Consulté le 15 mars 2013.

CNCRESS (2012), *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, Paris, Observatoire national de l'économie sociale et solidaire et Juris éditions.

Comeau M. (2011), *Étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec*, Collectif des entreprises d'insertion du Québec, Consultations Libera Mutatio, 55 p.

Demoustier D. (2002), « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, vol. 4, n° 4, p. 97-116.

Demoustier D., Ramisse M.-L. (2000), *L'emploi dans l'économie sociale et solidaire*, Domont (France), Thierry Quinqueton Editeur.

Desrosières A. (2008), Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I, et Gouverner par le nombre, l'argument statistique II, deux volumes, Paris, Mines Paris-Tech, 2008.

DiMaggio P.-J., Powell W.-W. (1983), "The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields", *American Sociological Review*, vol. 48.

Fecher, F. (2013), *Comptes satellites pour les coopératives, mutuelles et sociétés à finalité sociale en Belgique*, Colloque du CIRIEC-Canada au Congrès de l'ACFAS, Québec, Université Laval, mai 2013.

Fecher F. et Sak B. (2011), *Comptes satellites pour les coopératives et mutuelles en Belgique. Première élaboration, Rapport final mars 2011*, Recherche réalisée pour la Commission européenne (Direction générale « Entreprise et Industrie ») Grant Agreement 30-CE-0317472/00-46.

Gadrey, J., (2006), « Les conventions de richesse au coeur des comptabilités nationales. Anciennes et nouvelles controverses », In Eymard- Duvernay, F. (dir.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats Tome 1*, Paris, La Découverte, pp. 311-324.

Gadrey, J. et Jany-Catrice F. (2005), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 128 p.

Gignac, R. et Hurteau, P. (2011), *Mesurer le progrès social, vers des alternatives au PIB*, Montréal, Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). En ligne :

http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/mesurer_le_progres_social_vers_des, consulté le 27 août 2013.

Hall M. H., Barr C. W., Easwaramoorthy M., Sokolowski S. W., Salamon L. M. (2005), *The Canadian Nonprofit and Voluntary Sector in Comparative Perspective*, Toronto, Imagine Canada, 46 p.

Hall M. H., de Wit M. L., Lasby D., Mclver D., Evers T., Johnston C., McAuley J., Scott K., Cucumel G., Jolin, L., Nicol R., Berdahl L., Roach R., Davies I., Rowe P., Frankel S., Brock K., et Murray, V. (2004), *Force vitale de la collectivité : Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*. Toronto, Statistique Canada, 83 p.

IFF Research (2005), *A survey of social enterprises across the UK*, The Small Business Service, 92 p.

Itçaina X., Palard J., Ségas S. (dir.) (2007), *Régimes territoriaux et développement économique*, Rennes, PU Rennes, 329 p.

Laville J.-L., Lévesque B. and Mendell M. (2007), "The Social Economy: Diverse Approaches and Practices in Europe and Canada", in A. Noya et E. Clarence (Eds), *The Social Economy. Building Inclusive Economies*, Paris, OECD, p. 155-188.

- Laville, J.-L. (dir) (1994), *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Lazarsfeld P. (1965), « Des concepts aux indices empiriques », in E. Boudon et P. Lazarsfeld (eds), *Le vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices*, Paris et La Haye, Mouton, p. 27-36.
- Lahire B. (2005), *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 444 p.
- Lévesque, B., Malo, M.-C., Girard, J.-P. (2005), *L'ancienne et la nouvelle économie sociale, deux dynamiques, un mouvement ? Le cas du Québec*, Montréal, UQAM, Chaire de coopération Guy-Bernier, no 004-103.
- Lallement M. et Spurk J. (dir.) (2003), *Stratégie de la comparaison internationale*, Paris, CNRS Editions.
- Leahy G., Villeneuve-Smith F. (2009), *State of Social Enterprise Survey 2009*, UK Social enterprises coalition, 2009.
- London Economics (2008), *Study on the Impact of Co-operative Groups on the Competitiveness of their Craft and Small Enterprise Members. Final Report to European Commission*, Brussels, D. G. Enterprise and Industry, 322 p.
- Marée *et al.* (2005), *Le secteur associatif en Belgique. Une analyse quantitative et qualitative*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.
- Mertens S. (2002), *Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif en Belgique*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Liège.
- Mertens S., Lefèbvre M. (2004), « La difficile mesure du travail bénévole dans les institutions sans but lucratif » in Institut des Comptes Nationaux, *Le compte satellite des institutions sans but lucratif 2000 et 2001*, Bruxelles, Banque nationale de Belgique et Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, p. 1-9.
- Mertens S., Marée M. (2012), "The limits of the economic value in measuring the global performance of social innovation", in Nicholls A. et Murdock A. (Eds.), *Social innovation: Blurring boundaries to reconfigure markets*, Palgrave MacMillan.
- Prouteau L., Wolff F.C., (2004), « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Économie et Statistique*, n° 373, pp. 33-56.
- Rousselière D., Bouchard M. J. (2011), « Effets d'éviction ou de renforcement des politiques publiques à destination de l'économie sociale. Une analyse de Montréal », *Revue économique*, 2011/5 Vol. 62, p. 941-955.
- Salamon, L. (2010), "Putting the civil society sector on the economic map of the world", *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 81, issue 2, p. 167-210.
- Salamon L., Anheier H. et al. (2001), *Global civil society. Dimensions of the Nonprofit Sector*, 2^e édition, Baltimore, The Johns Hopkins Center for Civil Society Studies.
- Salamon L., et al. (2004), *Global civil society, volume 2*, New York, Kumarian Press.
- Salamon, L. M., et Dewees, S., (2002), "In search of the nonprofit sector", *The American Behavioral Scientist*, vol. 45, no 11, p. 1716-1740.
- Statistics New Zealand (2007), *Non-profit Institutions Satellite Account: 2004*, Wellington, Statistics New Zealand.

Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.P. (2009), Performances économiques et progrès social, Richesse des nations et bien-être des individus, Volume I, Paris, O. Jacob.

Tice H. and members of the NPI Handbook Test Group (2002), *Portraying the Nonprofit Sector in Official Statistics: Early Findings from NPI Satellite Accounts*, Paper prepared for the 27th General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, Djurhamn (Suède), 18 au 24 août 2002.

United Nations (2006), *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*. Division statistique Département des affaires économiques et sociales, Études méthodologiques. New York, 342 p. Version française de : United Nations (2003) *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts*, New York, United Nations Statistical Division.

Vanoli A. (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.

Vienney C. (1994), *L'économie sociale*, Paris, La Découverte.

This yearly series of working papers (WP) aims to publish essentially works in English or in French resulting from the scientific network of CIRIEC and more specifically its working groups. The WP are submitted to a review process and are published under the responsibility of the President of the International Scientific Council, the president of the scientific Commissions or the working groups coordinators and of the editor of the CIRIEC international scientific journal, the *Annals of Public and Cooperative Economics*.

These contributions may be published afterwards in a scientific journal or book.

The contents of the working papers do not involve CIRIEC's responsibility but solely the author(s)' one.

The submissions are to be sent to CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Cette collection annuelle de Working Papers (WP) est destinée à accueillir essentiellement des travaux en français ou en anglais issus du réseau scientifique du CIRIEC et en particulier de ses groupes de travail. Les WP font l'objet d'une procédure d'évaluation et sont publiés sous la responsabilité du président du Conseil scientifique international, des présidents des Commissions scientifiques ou des coordinateurs des groupes de travail et de la rédactrice de la revue scientifique internationale du CIRIEC, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

Ces contributions peuvent faire l'objet d'une publication scientifique ultérieure.

Le contenu des WP n'engage en rien la responsabilité du CIRIEC mais uniquement celle du ou des auteurs.

Les soumissions sont à envoyer à l'adresse du CIRIEC, Université de Liège au Sart Tilman, Bât B33 (bte 6), BE-4000 Liège, Belgique.

Publications

- 2015/01 Stability in a Network Economy: The Role of Institutions
 Robert P. GILLES, Emiliya A. LAZAROVA & Pieter H.M. RUYS
- 2015/02 L'économie sociale compte-t-elle ? Comment la compte-t-on ?
 Représentations de l'économie sociale à travers les indicateurs statistiques
 Amélie ARTIS, Marie J. BOUCHARD & Damien ROUSSELIÈRE

CIRIEC (International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy) is a non governmental international scientific organization.

Its **objectives** are to undertake and promote the collection of information, scientific research, and the publication of works on economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest: action by the State and the local and regional public authorities in economic fields (economic policy, regulation); public utilities; public and mixed enterprises at the national, regional and municipal levels; the so-called "social economy" (not-for-profit economy, cooperatives, mutuals, and non-profit organizations); etc.

In these fields CIRIEC seeks to offer information and opportunities for mutual enrichment to practitioners and academics and for promoting international action. It develops activities of interest for both managers and researchers.

Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses **objectifs** sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif ; etc.

Le CIRIEC a pour but de mettre à la disposition des praticiens et des scientifiques des informations concernant ces différents domaines, de leur fournir des occasions d'enrichissement mutuel et de promouvoir une action et une réflexion internationales. Il développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs scientifiques.



International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy - aisbl
Centre international de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative - aisbl

Université de Liège au Sart-Tilman
Bât. B33 - bte 6
BE-4000 Liège (Belgium)

Tel. : +32 (0)4 366 27 46
Fax : +32 (0)4 366 29 58
E-mail : ciriec@ulg.ac.be
<http://www.ciriec.ulg.ac.be>